

CAN Fidelity Frontière Nord 100/100 (PS2)

31 décembre 2025

Un fonds mixte canadien qui investit dans des entreprises à moyenne et à grande capitalisation pour viser la croissance à long terme.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous désirez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous voulez investir dans un large éventail d'actions canadiennes.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque modéré.

COTE DE RISQUE



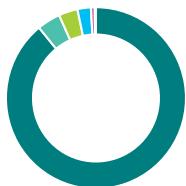
Catégorie de fonds
Actions canadiennes

Date de création
14 mai 2012

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Fidelity Investments Canada s.r.l.

Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 septembre 2025)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	89,1
Actions américaines	4,2
Actions internationales	3,4
Espèces et équivalents	2,4
Unités de fiducies de revenu	0,7
Obligations Étrangères	0,1
Autres	0,1

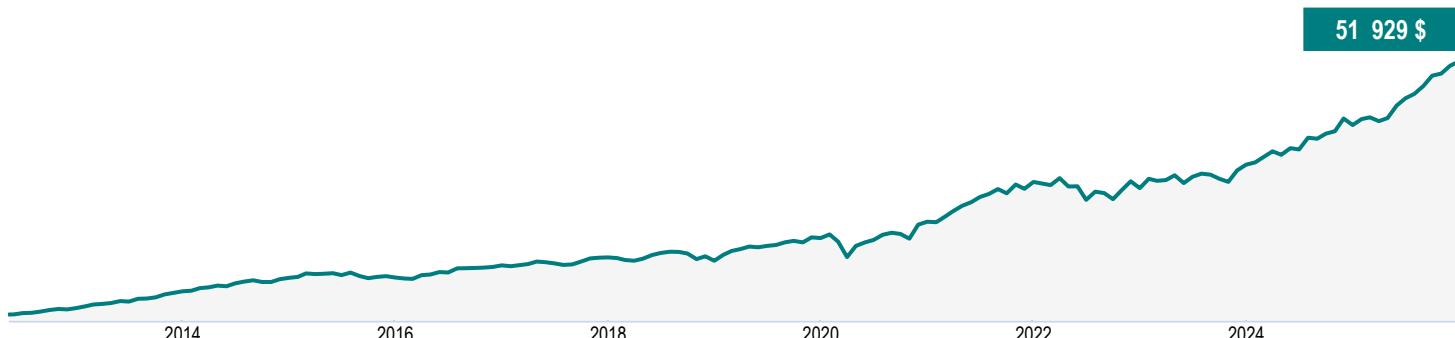
Répartition géographique (%)

Canada	91,6
États-Unis	4,3
Autre	1,2
Royaume-Uni	0,8
Bermudes	0,7
Luxembourg	0,5
Suisse	0,5
France	0,4

Répartition sectorielle (%)

Services financiers	25,6
Matériaux de base	15,1
Technologie	10,4
Énergie	10,4
Services aux consommateurs	10,3
Services industriels	7,9
Services publics	3,9
Immobilier	3,4
Biens de consommation	2,5
Autres	10,5

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)



CAN Fidelity Frontière Nord 100/100 (PS2)

31 décembre 2025

Renseignements sur le fonds (au 30 septembre 2025)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	Actifs nets (millions de \$)
Banque Toronto-Dominion	6,5	Écart-type	8,26 %
Shopify Inc catégorie A	5,8	Rendement du dividende	1,75 %
Banque Royale du Canada	5,7	Rendement à l'échéance	-
Agnico Eagle Mines Ltd	5,3	Durée (années)	-
Franco-Nevada Corp	4,2	Coupon	-
Alimentation Couche-Tard Inc catégorie A	3,1	Cote de crédit moyenne	-
TC Energy Corp	3,0	Capitalisation boursière moyenne (millions)	168 566,5 \$
Fairfax Financial Holdings Ltd	2,7		
Rogers Communications Inc catégorie B	2,4		
Fortis Inc	2,2		
Répartition totale des principaux titres	40,9		

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
1,50	4,82	25,53	25,53	18,87	15,41	12,41	12,84

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
25,53	18,87	12,55	-3,23	25,99	11,94	19,89	-2,87

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 décembre 2025)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
17,20 %	oct. 2025	3,17 %	mars 2020	10,60 %	100,00 %	104	0

Actifs nets (millions de \$)
301,6 \$

Cours
51,93 \$

Nombre de titres
151

Placement initial minimal
100 000 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGE047I

Coordinnées
Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Fidelity Frontière Nord 100/100 (PS2)

31 décembre 2025

Commentaire du fonds T3 2025

Commentaires sur les marchés

Le marché boursier canadien, mesuré par l'indice composé plafonné S&P/TSX, a progressé de 12,5 % malgré un contexte macroéconomique plus faible. Malgré l'incertitude entourant la politique commerciale et l'affaiblissement de la conjoncture, les actions canadiennes ont surpassé les actions américaines.

Les obligations canadiennes de la catégorie investissement, mesurées par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ont dégagé un rendement de 1,5 %. Les taux obligataires canadiens ont diminué, car les marchés ont pris en compte les baisses de taux d'intérêt décrétées par la Banque du Canada. La détérioration des données économiques nationales, les tensions commerciales et le ralentissement de l'économie américaine ont plombé les perspectives.

Le produit intérieur brut a reculé de 0,4 % au deuxième trimestre de 2025, après un gain de 0,5 % au premier trimestre. La contraction au deuxième trimestre a été alimentée par le recul des exportations de biens et la baisse des investissements des entreprises dans les machines et le matériel. L'indice des prix à la consommation a progressé de 1,9 % sur 12 mois en août, après une hausse de 1,7 % sur 12 mois en juillet, tandis que le taux de chômage a augmenté de 0,5 % depuis janvier. La Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt de 0,25 % en septembre.

Dans ce contexte, la plupart des secteurs ont inscrit des rendements positifs, à commencer par les matériaux et les produits financiers, tandis que les biens de consommation de base et les soins de santé ont tiré de l'arrière.

Rendement

La surpondération de Mines Agnico Eagle ltée et de Franco-Nevada Corp. a contribué au rendement. L'action de Mines Agnico Eagle a progressé en raison de la hausse des prix de l'or et de la robustesse des activités de ses mines canadiennes et finlandaises. Franco-Nevada a profité de la hausse des prix des métaux précieux et du regain d'appétit des investisseurs pour les sociétés de redevances et de production en continu. 5N Plus Inc. a également contribué au rendement en raison des progrès réalisés dans son segment des matériaux et des ententes d'approvisionnement à long terme sur les marchés des semi-conducteurs et de l'énergie renouvelable.

La sous-pondération de la Société minière Barrick a nui au rendement, tout comme la surpondération d'Intact Corporation financière et de Groupe TMX ltée. Le cours de l'action de la Société minière Barrick a augmenté en raison de la hausse des prix de l'or et de l'optimisme à l'égard des sociétés à grande capitalisation. Le titre d'Intact Corporation financière a été consolidé après une période de solides rendements. Le Groupe TMX a souffert de la baisse des activités de négociation et des volumes d'émissions d'actions.

Sur le plan sectoriel, l'exposition aux services de communication a contribué au rendement. L'exposition aux produits financiers et aux technologies de l'information a nui au rendement.

Activité du portefeuille

Aucune opération n'a été effectuée au cours du trimestre.

CAN Fidelity Frontière Nord 100/100 (PS2)

31 décembre 2025

Perspectives

Même si les actions canadiennes ont progressé, les petites sociétés cycliques ont dominé et les sociétés de grande qualité ont inscrit un rendement relatif inférieur. Le sous-conseiller estime que les révisions des bénéfices au Canada ont commencé à se stabiliser, même si la croissance varie considérablement d'un secteur à l'autre. Selon le sous-conseiller, les pressions inflationnistes diminuent, mais les coûts d'emprunt élevés et la hausse du taux chômage pèsent sur l'activité des consommateurs.

Le contexte rappelle au sous-conseiller celui du début des années 2000, où l'optimisme à l'égard des nouvelles technologies s'est accompagné de données économiques contrastées et de signes de tensions financières. Dans ce contexte, le sous-conseiller a adopté une approche équilibrée, réduisant les placements où les valorisations ont trop augmenté au profit de profils risque-rendement intéressants à long terme.

Le sous-conseiller surveille les tendances des salaires, de la politique budgétaire et de la santé des consommateurs des deux côtés de la frontière. L'endettement des ménages et la baisse de l'épargne créent des défis pour l'économie, même si les segments défensifs, comme le commerce de détail à rabais et les biens de consommation de base, font preuve de résilience. Selon le sous-conseiller, même si les dépenses budgétaires et en infrastructures sont favorables, les perspectives de croissance à court terme sont tempérées par l'incertitude entourant les changements apportés aux échanges commerciaux mondiaux et à la politique monétaire.

Le sous-conseiller se concentre sur la sélection des titres, le positionnement sensible au risque et la diversification.

CAN Fidelity Frontière Nord 100/100 (PS2)

31 décembre 2025

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 sept. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforçons d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 sept. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Fidelity Frontière Nord 100/100 (PS2)

31 décembre 2025

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[†]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [#]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

